Municipalité de Val-des-Lacs

349 chemin Val-des-Lacs
Val-des-Lacs (Québec), J0T 2P0
Tél. : 819-326-5624 Courriel : info@val-des-lacs.ca

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
DM-2026-09 – 97 chemin du Petit-Lac de l'Orignal

Il y aura une séance régulière du conseil le 16 novembre 2026 à 18h00 au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.

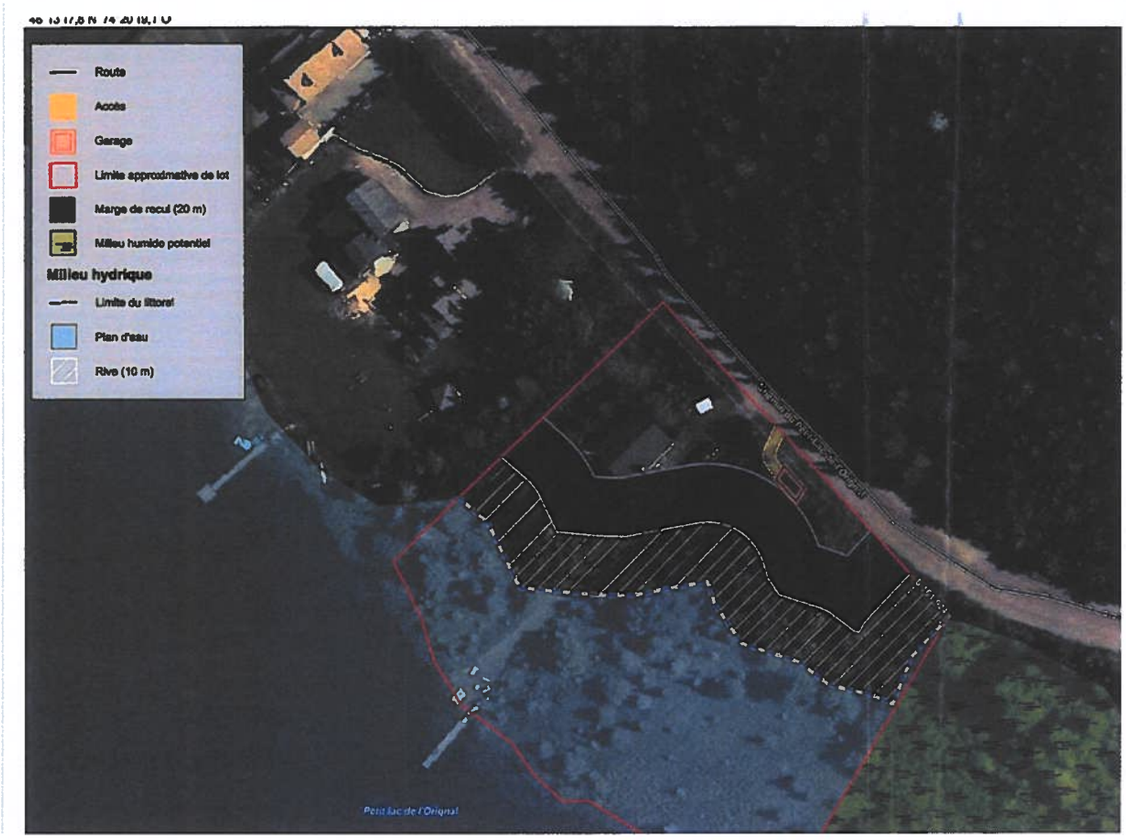

Nature de la demande et effet sur la propriété de RAJOTTE JEAN-GUY

La demande a pour objet de déroger à l'article 58 de zonage 367-02 pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à 4 m de la ligne de lot avant plutôt que 10 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande. Pour toute question n'hésitez-pas à contacter le service d'urbanisme par courriel à urbanisme@val-des-lacs.ca

Donné à Val-des-Lacs, ce 29e jour du mois d'octobre 2026.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Caroline Champoux, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil, le 29 octobre 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 29 octobre 2026.

Caroline Champoux
Directrice générale et greffière-trésorière